Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 38 (1950)

Heft: 775

Artikel: Honni soit qui mal y pense

Autor: A.W.-G.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-267106

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Des télégrammes...

...sont venus de toutes les parties du monde apporter les félicitations des électrices. Nous ne saurions les reproduire ici, nous ne pouvons que donner une liste de pays d'envois.

Liste des pays où les femmes votent

AMERIQUE DU NORD EUROPECanada Etats-Unis Autriche Belgique Bulgarie ${\bf Mexique} \ \ (Suffrage \ \ municipal)$ Danemark AMERIQUE DU SUD Finlande * Equateur Brésil France Grande-Bretagne Uruguay Grèce Cuba Hongrie Hollande *San Salvator République dominicaine *Guatemala Irlande Islande Panama Vénézuela Luxembourg Argentine Chili Norvège Pologne * Portugal (Suffrage municipal) Pérou Bolivie Roumanie Suède Union des républiques soviétiques ASIE Inde et Pakistan Yougoslavie Chine Japon Birmanie Sibérie Indonésie AFRIQUE Algérie Territoires français d'Outre-mer Congo belge Union sud-africaine Turquie Palestine Territoires dépendant de la Grande-Bretagne OCEANIE Australie Nouvelle-Zélande * ne possèdent que des droits partiels.

Quelques messages touchants

Les femmes de Madagascar adressent leurs félicitations et leurs vœux aux femmes de Suisse pour les droits qu'elles viennent d'obtenir et offrent aux différents comités qui vont sans doute s'occuper de la formation civique du sexe féminin, toutes la documentation qu'elles ont réunies elles-mêmes, au cours de ces dernières années pour l'éducation des électrices dans leur ile.

La Ligue des électrices de Tasmanie, réunies hier à l'occasion de leur assemblée annuelle, ont chaleureusement applaudi l'annonce faite par leur présidente du succès électoral qui donne leurs droits aux femmes de Suisse, elles espèrent que le bruit qu'elles ont fait est parvenu jusqu'aux Alpes.

Le groupement électoral des Indiennes du Chili qui va envoyer dans quelques mois une délégation en Europe aux fins de documentadesgatori en Europe aux fins de documenta-tion sociale, propose aux femmes suisses de s'arrêter quelques temps dans leur pays pour leur donner des séries de cours sur la mise en route de la réforme et la pratique électorale au milieu de citoyennes qui ne l'ont jamais

HONNI SOIT QUI

Nous espérons que nos lecteurs et lectrices pous excuseront d'avoir saisi l'occasion du 1er avril — il est fort rare que notre 'journal paraisse justement ce jour-là — pour improviser un « poisson » qui nous donne pendant quelques instants l'illusion que le but est attent. Nous en avons profité pour fournir quelques informations vraies qu'on nous réclame

MAL Y PENSE souvent mais qui sont un peu arides et qui passéront plus facilement peut-être « avec le le poisson». On les reconnaîtra à ce qu'elles

Mais, trève de plaisanteries, ci-dessous et sur la quatrième page, reprennent les articles

A. W.-G.

Education civique et politique des femmes suisses

Contrairement à ce que peuvent penser les électrices étrangères, les femmes suisscs se sont préoccupées depuis longtemps de l'instruction civique féminine.

C'est à deux des fondatrices de l'Aliance de sociétés féminines suisses que revient le mérite d'avoir fait les premiers pas dans le le domaine de l'éducation civique des femmes suisses. Entre 1890 et 1900, Emma Pieczynska-Reichenbach et Hélène de Mülinen fondèrent à Berne les Conférences de femmes bernoises, dans lesquelles, entre plusieurs sujets, les femmes furent informées sur des questions d'ordre civique.

A partir de 1912, l'Associaton suisse pour le suffrage féminin organisa plusieurs cours d'environ une semaine, afin d'orienter les femmes sur des questions d'ordre civique et politique et de les initier à la technique de la discussion et de la présidence d'assemblées. L'exemple de cette association a été suivi par ses sections et, en divers endroits, des cours semblables ont été organisés.

L'Union des femmes de Genève a organisé, fl y a quelques années un cours d'instruction civique dont les travaux ont été publiés ensuite. C'est à deux des fondatrices de l'Alliance

suite.

Fondée en 1915, la commission d'éducation de l'Alliance de sociétés féminines suisses a toujours considéré comme un de ses objectifs toujours considéré comme un de ses objectifs d'encourager l'éducation nationale et civique des femmes et des jeunes filles. Tandis que ses premières publications avaient pour but l'éducation nationale, en 1921, elle adressa une requête accompagnée d'un plan d'étude, à tous les directeurs cantonaux de l'instruction publique, demandant que l'on introduise l'enseignement civique aux jeunes filles, dans les écoles publiques au degré secondaire.

Cette requête n'a pas aboutt directement.

les écoles publiques au degré secondaire.

Cette requête n'a pas abouti directement.

Mais grâce à l'initiative de plusieurs membres du corps enseignant, des connaissances
civiques sont données aux jeunes filles de
certaines classes, à l'occasion de l'enseignement de la langue maternelle, de l'histoire ou
de la morale. D'autre part, dans les cours
complémentaires pour apprenties, pour les
paysannes et dans certaines écoles ménagères,

quelques heures sont réservées à l'enseigne

quelques heures sont réservées à l'enseigne-ment civique.

Du reste, les associations féminines ont insisté à diverses reprises sur la nécessité d'une initiation civique de la jeunesse fémi-nine. La question a, en particulier, fait l'ob-jet d'une résolution du 3me congrès féminin-suisse en 1946.

On essaye encore d'agir dans ce seus par

des cours facultatis, par des listes de confé-renciers ou conférencières à disposition; des partis politiques ont formé des groupes fé-minins, l'Alliance de sociétés féminines suisses; et d'autres groupements ont des commissions d'études législatives, la presse féminine publie

d'études tégislatives, la presse féminine publie des articles sur ces sujets, on a demandé l'admission des jeunes filles lors des fêtes civiques où sont accueillis les nouveaux citoyens à leur majorité, on a institué des parlements de jeunesse, etc.

La possibilité d'un service civique pour les jeunes jeunes filles, servant en même temps à leur éducation civique et nationale, a été étudié à plus d'une reprise. En 1937, l'Alliance de sociétés féminines suisses a élaboré un projet, de concert avec d'autres grandes associations suisses. La situation créée par la guerre et l'après-guerre a empêché d'en pousser la réalisation...

(Extraits d'une lettre de Mme Blanche Hegg-Hoffet au Conseil international des fem-mes demandant des informations sur l'éducation civique et politique des femmes suisses)

Que deviendront les casernes et les uniformes ?

On se souvient que le conseiller fédéral chargé du Département militaire, a adressé aux femmes de notre pays un appel émou-vant pour les engager à s'inscrire au service militaire volontaire féminin. Confiant dans le dévouement bien connu de nos compatriotes, il avait tout prévu pour recevoir les foules qui devaient répondre à l'appel : on avait édifié, aux environs de Berne de vastes casernes - baraquements et commandé des stocks imposants d'uniformes.

Le résultat n'a pas été tout à fait celui que l'on escomptait, en conséquence, on est que l'on escomptait, en conséquence, on est un peu embarrassé au moment des livraisons. Il est question de céder les casernes et les uniformes à une œuvre de charité internationale qui pourra héberger chez nous des milliers d'enfants sous-alimentés, pour des séjours de trois mois ; quant aux uniformes, ils seront distribués dans les pays affligés de disette vestimentaire.

ALLIANCE DE SOCIÉTÉS FÉMININES SUISSES

Comité de l'Alliance du 16 mars 1950

Malgré l'absence de plusieurs membres du comité, retenus loin de Zurich par leurs de-voirs ou leurs loisirs, d'importants sujets fu-rent traités à cette séance présidée par Mmc Haemmerli.

L'organisation des commissions permanen-tes donne lieu à un échange d'idées et de principes. Il est extrêmement difficile de conprincipes. Il est extrémement difficile de con-tenter tout le monde, soit les organisations qui voudraient être associées au travail, les présidentes en charge qui désirent des ex-perts, et la trésorière qui défend sa caisse! Il semble qu'à l'avenir on doive s'orienter vers la formation de groupes locaux pou-vant se rencontrer plus fréquemment. Ainsi un groupe genevois s'est constitué pour colla-borer étroitement avec Mlle Kreis, chargée des émissions féminines à Radio Suisse romande.

emissions teminines à Radio Suisse romande.

Le budget est ensuite examiné, puis accepté, il prévoit un déficit de Fr. 33 500,—...! (à compenser espérons-le par les dons du jubilé).

La préparation de l'Assemblée générale et du Cinquantenaire qui auront lieu à Berne les samedi et dimanche 22-23 avril prochains donnent beaucoup de travail. Les différents points du programme sont maintenant arrêtés, et de nombreuses invitations soit en Suisse, soit à l'étranger seront envoyées ces jours prochains. Le président de la Confédération honorera de sa présence la séance du jubilé. Voyez le programme et l'invitation ci-contre.

Plusieurs publications écrites à cette con-

Plusieurs publications écrites à cette oc-casion sont en préparation et donneront à no-membres l'histoire de ce demi-siècle d'activité et des biographies de celles qui les inspirèrent. On compte que la plupart des membres de l'Alliance apparaitront à Berne le 22 avril prochain.

Dr R.G.

ALLIANCE DE SOCIÉTÉS FÉMININES SUISSES

22-23 avril 1950, à Berne.

Cinquantième anniversaire de sa fondation

Invitation à la célébration de ce Jubilé

Nous sommes heureuses de vous inviter à vous joindre à nous les 22 et 23 avril prochains pour commémorer le cinquantenaire de notre grande association et espérons que vous viendrez nombreuses.

Nos amies du Bernischer Frauenband se font une joie de nous accueillir et de-puis de longs mois préparent ces journées avec tout leur cœur.

PROGRAMME Samedi 22 avril

14 h. 15 Hôtel de Ville (Rathausplatz 2) SALLE DU GRAND CONSEIL

Assemblée des déléguées des sociétés de l'Alliance

18 h. 45 Grande Salle du Casino (près du Pont du Kirchenfeld) Soirée avec collation.

organisée par le Bernische: Frauenbund.

Dimanche 23 avril

Culte protestant à la cathédrale par le pasteur Paul Tenger Messe catholique à l'église de la Dreifaltigkeit (Taubenstrasse) Service catholique chrétien (Eglise catholique chrétienne, près de l'Hôtel de Ville)

10 h. 30 Cérémonie jubilaire (Grande salle du Casino) cette cérémonie sera rehaussée par la présence de

M. Max Petitpierre, président de la Confédération

qui prononcera une allocution. Puis on entendra:

Mlle Héléne Stucki, de Berne,

Mlle R. Girod, Dr., de Genève. 13 h. 15 Repas en commun.

Chacune est cordialement invitée à assister à toutes les réunions annoncées sur ce programme, soit le samedi, soit le dimanche. Mais il est indispensable de s'inscrire à l'avance pour la soirée du samedi et pour le repas du dimanche, au plus tard le samedi 15 avril, Secrétariat de l'Alliance, 45 Merkurstr, Zurich.

Soirée du samedi fr. 3,50 Repas du dimanche fr. 6,50

Zurich honore deux de ces citovennes

Zurich honore deux de ces ciloyennes.

La ville de Zurich a fait installer, il y a quelques mois, en souvenir de la pionnière des restaurants sans alcool qui ont obtenu tant de succès, Mme Dr h. c. Suzanne Orelli, une fontaine entre le Zurichberg et le Rigiblick et qui devra transmettre aux générations futures, le souvenir de cette noble femme dont l'œuvre a fait et fait tant de bien. Et 'au-jourd'hui le Conseil de ville a pris la résolution de consacrer le souvenir de celle qu'on appela avec raison « La mère des soldats », Mme Else Züblin-Spiller, décédée il y a deux ans, entourée de l'estime de toute la population et du souvenir reconnaissant de tous ceux auxquels elle fit tant de bien, par une rue du quartier au nord de la Maison de l'Albisried et qui portera le nom de « Chemin Else Züblin ». C'est cette vaillante femme qui créa ces nombreux foyers du soldat et les cantines et que la faculté de médecine de l'université de Zurich ne sut pas mieux hono-

A La Halle aux Chaussures

Maison tondee en 18/0

M^{me} Vye L. MENZONE

Solidité - Elégance

5°/o escompte en tickets jaunes
17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 36

La Société Coopérative de Consommation de Genève

a accordé le droit de vote aux femmes dès sa création. Soutenez la Coopérative par vos achats.

TOUX et MAUX DE GORGE

POTION FINCK

(formule du Dr. Bischoff)

En vente à la PHARMACIE FINCK & Cio 26, rue du Mont-Blanc, Genève au prix de Fr. 1.80. Tél. 2.71.15